



# Caméra numérique 2 MP

15660

NOTICE



Retrouvez  
l'ensemble  
de nos gammes sur :  
[www.pierron.fr](http://www.pierron.fr)

 **PIERRON**  
ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE SCIENTIFIQUE

**PIERRON - ASCO & CELDA** • CS 80609 • 57206 SARREGUEMINES Cedex • France

Tél. : 03 87 95 14 77 • Fax : 03 87 98 45 91

E-mail : [education-france@pierron.fr](mailto:education-france@pierron.fr)

## 1- Introduction

Cette caméra remplace en un instant l'oculaire de votre microscope ou de votre loupe. Branchez-la sur votre ordinateur et profitez d'images nettes et fluides en toute simplicité.

Son boîtier en métal lui confère une plus grande résistance.

Elle est compatible avec tout microscope dont le diamètre du tube est de 23 mm. Vous pouvez aussi l'adapter sur une loupe grâce à un des 2 adaptateurs fournis.

La caméra fonctionne en plug and play, aucun pilote n'est requis, elle est compatible avec Mesurim, VLC ou l'application Caméra de Windows, par exemple.

La caméra peut également être utilisée en mode macroscopie (affichage d'un document, d'une dissection, ...) grâce à l'objectif macro 8 mm optionnel référence 15662.20.

## 2- Contenu de l'emballage

- Caméra
- Objectif 0,5x à monture C
- Câble USB pour connecter la caméra sur l'ordinateur
- Adaptateurs 30 et 30,5 mm pour adapter la caméra sur une loupe binoculaire

## Caractéristiques

- Capteur CMOS 1/3"
- Définition : 1 920 x 1 080 pixels
- Résolution : 2 MP
- Jusque 30 images/seconde (1 920 x 1 080 pixels)
- Sensibilité : 1,1 V/lux sec à 550 nm
- Connexion USB 2.0
- Balance des blancs automatique
- Autoalimentée par le port USB 2.0 de l'ordinateur
- Compatible Windows XP, Vista, 7, 8 et 10 et Linux

## 1- Installation de la caméra sur un microscope monoculaire ou binoculaire

Visser l'adaptateur à monture C 0,5x sur la caméra et positionner la caméra dans le tube porte-oculaire du microscope en ayant pris soin d'ôter au préalable l'oculaire.

ATTENTION : Si l'oculaire est maintenu en place dans le tube porte-oculaire du microscope par une vis située sous le tube, vous devez retirer l'oculaire en dévissant cette dernière, et non en dévissant l'oculaire.

Branchez ensuite votre caméra à un ordinateur, à l'aide du câble USB.

## 2- Installation sur un microscope trinoculaire

Si le microscope est équipé d'un tube trinoculaire vertical, la caméra, équipée de l'adaptateur à monture C 0,5x se positionne dans le tube.

En revanche, si le microscope n'est pas équipé d'un tube vertical, vous devez utiliser un adaptateur.

## 3- Installation sur une loupe binoculaire

Le principe est le même que pour un microscope monoculaire et binoculaire, à une exception près. Un des deux adaptateurs 30/30,5 mm livré avec la caméra doit être placé au niveau du tube porte-oculaire de la loupe afin de réduire son diamètre. Pour cela, l'oculaire de la loupe doit être enlevé au préalable.

## 4- Utilisation en mode macroscopie

L'objectif macro 8 mm, optionnel, se visse sur la caméra. Il est disponible sous la référence 15662.20.

Vous avez la possibilité de tenir manuellement la caméra ou d'utiliser le trépied référence 15663.20.



## 1 - Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire au fonctionnement de votre appareil. Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON - ASCO & CELDA. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

## 2 - Garantie

Les matériels livrés par PIERRON - ASCO & CELDA sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pourrions admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. À l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.